

# DEMANDE DE LABELLISATION E3D

## L'école ou l'EPLE :

Nom : Léo LAGRANGE  
Adresse : 2 rue du Roupion, 59242 NOMAIN  
UAI :  
Téléphone : 0320847989  
Courriel : ce.0593685k@ac-lille.fr

Nom du directeur, de la directrice ou du, de la chef d'établissement : Mme MOISSETTE  
Réfèrent, référente EDD (nom et qualité) : M. DELEMARRE  
Circonscription (pour les écoles du 1<sup>er</sup> degré) : DOUAI RIEULAY

Les écoles et les EPLE qui souhaitent obtenir une labellisation E3D doivent compléter ce dossier en format numérique. Il est conseillé de se référer à la [note de service n°2013-111 du 24 juillet 2013](#) avant de renseigner les différentes rubriques. Cette note précise les attentes pour chacune d'entre elles. Trois niveaux de labels sont possibles : niveau 1 « Engagement de la démarche » ; niveau 2 « Approfondissement » ; niveau 3 « Déploiement ».

La rubrique « L'état de la démarche » vous permet d'explicitier le niveau de labellisation demandé par votre école ou EPLE.

Les 3 niveaux de labellisation possibles sont les suivants :

### Niveau 1 : Engagement de la démarche

La démarche E3D prend explicitement en compte les relations entre l'environnement, la société, l'économie, voire d'autres dimensions propres au développement durable ; la démarche E3D est présentée au conseil d'administration ou au conseil d'école pour être inscrite dans le projet de la structure scolaire ; le choix du ou des différents partenaires territoriaux a eu lieu en fonction de critères adaptés aux besoins de l'école ou de l'EPLE. Le dialogue avec le ou les partenaires est engagé.

### Niveau 2 : Approfondissement

Une formation progressive au développement durable des personnels enseignants et d'encadrement est menée, une coordination interne de l'ensemble des activités ayant trait au développement durable (les enseignements, les différents projets dont les ateliers scientifiques, les sorties scolaires, les classes nature...) est mise en place ; il y a émergence d'une culture commune avec les partenaires, qui se traduit dans le fonctionnement et les réalisations attachés au projet ; des actions de valorisation et de communication ont eu lieu ou sont programmées.

### Niveau 3 : Déploiement

Le fonctionnement de l'école ou de l'EPLE est globalement modifié et permet d'établir clairement sa contribution à « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » ; des actions remarquables et transférables vers d'autres acteurs sont montées ; une éthique du développement durable propre à la structure impliquée, sous la forme par exemple de l'adhésion à une charte, est développée ; la stratégie de pérennisation est clairement énoncée.

## Restitution :

Les labels sont délivrés lors d'une cérémonie au cours de laquelle les actions sont mises en valeur. Une présentation de ces actions est publiée sur le site Éducation au Développement Durable de l'académie de Lille, <http://edd.ac-lille.fr>.

En annexe de ce document, vous trouverez un tableau présentant la campagne de labellisation 2016. Il donne le nom des écoles et des EPLE et le niveau de labellisation obtenu. Vous pouvez vous référer aux diaporamas présentés sur le site EDD pour avoir des exemples d'actions, <http://edd.ac-lille.fr/labels-e3d>.

### **Accompagnement :**

Pour obtenir des informations complémentaires, les écoles sont invitées à se rapprocher des référents EDD des circonscriptions et les EPLE de Natalie MALABRE IA IPR Histoire-Géographie, correspondante académique EDD [nathalie.malabre@ac-lille.fr](mailto:nathalie.malabre@ac-lille.fr)

**Vous êtes invité à remplir les champs suivants :**

**La description de la démarche :** *Comment s'est fait le diagnostic ? Quels sont les sujets abordés ? Comment les disciplines s'emparent-elles de la démarche ? Quelles sont les conséquences éventuelles dans l'activité et le fonctionnement de l'école ou de l'EPLE ? Quels sont les projets envisagés ou mis en œuvre ? Quel est le rôle de ou de la référent(e) EDD ?*

Un diagnostic avait été posé en 2013, suite aux ramassages des déchets verts et autres, à l'emploi de produits nocifs dans les jardins. L'école (les 6 classes) et la mairie ont souhaité coopérer afin d'impliquer les élèves dans une démarche éco-citoyenne de tri sélectif et de réduction et valorisation des déchets verts et de cantine afin qu'ils sensibilisent leurs parents à cette démarche.

Les actions suivantes ont permis de labelliser l'école Léo Lagrange EDD en

- construisant un composteur avec des palettes. Ainsi les élèves y déposaient des déchets verts, les restes de fruits de la cantine, les feuilles mortes en automne, des morceaux de carton... Une animation par l'OCCE a été proposée aux élèves de cycle 3 sur la composition des composteurs et la mise en place d'un lombricomposteur.
- mettant en place des tris sélectifs dans les classes et mettant en place de bacs de couleur dans les classes et sous le préau suivant les déchets papiers, gouters... Une animation sur le tri sélectif a été proposé aux élèves de maternelle par la Symidème.
- mettant en place un jardin écologique sans pesticide ou autres produit. Il s'agissait là d'éviter la pousse des mauvaises herbes en bâchant le terrain en hiver, d'éviter les pesticides en utilisant des plantes qui font fuir les nuisibles.
- en créant un hôtel à insectes afin de favoriser la biodiversité et pollinisation.

Des partenaires comme les éco gardes du parc Escault, les membres de l'AON (amis des oiseaux de Nomain), la mairie, la symidème, l'OCCE du nord ont permis de mettre en place diverses rencontres afin de favoriser ces actions.

**Les modalités de la mise en œuvre :** *Précisez comment la démarche engagée prend en compte les dimensions environnementale, sociale et économique. Vous pouvez préciser les autres dimensions abordées (culturelle par exemple).*

Depuis cette année, ces actions sont maintenues et le matériel renouvelé (composteurs, récupérateur d'eau) d'autres partenaires comme la communauté de communes, proposent de valoriser cette démarche en proposant des ateliers comme « bidouille déchet ! pour réduire les déchets, j'adopte un ver de terre, déchet et compagnie « le bon tri ».

Les élèves pendant les NAP mettent en place un jardin « au naturel », fleurissent l'école en créant des balconnières

Un projet de la mairie va naître d'ici 2018 : créer un quartier éco citoyen avec une entre aide entre habitant. Une voie verte sera mise en place et les élèves de l'école participeront à son élaboration en créant un jardin pour TOUS , permettant une communication intergénérationnelle, un échange de pratique entre adultes et enfants : échanges culturels, sociaux.

« Avec la création d'un nouveau quartier, les enfants pourront contribuer à l'aménagement et l'entretien des espaces communs comme le potager à l'entrée du quartier. Voici quelques éléments qui vous permettront d'enrichir la partie consacrée au nouveau quartier.

- Création d'un corridor écologique humide avec la mise en œuvre de noues favorable à la biodiversité. Ces noues accueilleront une faune et une flore spécifique, liée à son exposition à l'eau.

- Aménagement d'une mare écologique à proximité des noues. Elle serviront notamment à la reproduction des

amphibiens.

- *Création d'un potager participatif. Le principe est d'utiliser les principes écologiques et traditionnels pour reproduire la diversité, la stabilité et la résilience des écosystèmes naturels (notion de permaculture)*  
- *Création d'un verger uniquement avec des espèces locales en partenariat avec le Centre régional des ressources génétiques (CRRG) du Nord - Pas de Calais. Un verger thématique sur différentes espèces de pommes pourra être mis en place afin de sensibiliser la population sur les nombreuses variétés de pommes locales et sur leurs différents usages.*

Ces actions seront intégrées à des démarches d'investigation en sciences autour de projets proposés par la main à la pâte comme « ma maison, ma planète et Moi ! », « le climat ma planète et moi ! », « je suis éco-mobile »

Un travail sera mis en place l'an prochain au sein de l'école autour de l'environnement durable et nos actions afin de préserver la planète : pollution de l'eau, (semaine de l'eau et visite d'une station d'épuration), étude de notre milieu (par rapport au littoral ; classe de mer cette année, projet Vendée globe mis en place pour le cycle 3 également cette année)

L'aménagement de la cour est en cours avec la plantation d'un jardin « fruitier » (plantation de 10 pommiers, 2 poiriers et pruniers, mise en place ce printemps d'un jardin naturel favorisant la biodiversité en évitant les tontes, l'ajout de produit comme les engrais, l'anti mousse...)

**L'intégration au projet d'école ou au projet d'établissement** : *Date d'inscription de la démarche au projet et axe(s) de travail par exemple.*

Ces nombreuses actions sont réparties par cycle en lien avec un des axes du projet d'école : devenir éco citoyen.

Engager l'élève dans des situations complexes\* pour construire et mobiliser du dire, lire et écrire.

(Création de situations d'apprentissage, de procédures -démarche d'investigation- pour parvenir à produire des textes)

**La formalisation des partenariats** : *Qui sont les partenaires (collectivité(s) territoriale(s) ? association(s) ? entreprise(s) ? agence(s) et service(s) déconcentré(s) de l'état ? etc.*

Les partenaires cités ci-dessus sont : l'école, les parents, la mairie, maison du parc régional Scarpe Escaut, l'association AON, le symidème (désormais Estera), l'occe du nord, Noréade, CCPC, LAMAP.

**Le projet de communication sur la démarche** : *Au sein de l'école ou de l'EPL (tout au long de l'année, lors des portes ouvertes, etc.) et vers le grand public (articles de presse, événements organisés, etc.)*

Communication de la démarche par l'intermédiaire de l'observateur (le comptage des hirondelles, mises en place de mangeoire et niochirs à l'école, ateliers périscolaires scientifiques favorisant la démarche scientifique :les Petits Robinsons), du bulletin municipal de Nomain, du site des portes ouvertes (le 29 avril), du site d'école, du bulletin municipal nomainform. (Nomain Propre, ateliers les petits robinsons...)

**L'état de la démarche** : Trois niveaux de labellisation sont possibles : engagement, approfondissement ou déploiement de la démarche (voir page 1).

Précisez le niveau de labellisation demandé :

Niveau 3

**Expliquez votre choix.**

Il s'agit là d'un projet mis en place depuis 3 ans et qui doit perdurer, être pérennisé, évoluer en formant des citoyens responsables dès la maternelle, en multipliant et diversifiant les actions avec les divers partenaires sur la durée (évolution du paysage autour de l'école suite à la construction du DOJO). C'est un projet ambitieux qui implique divers partenaires comme les associations, collectivités, agences de l'eau, mais aussi les adultes qui doivent changer leurs habitudes...

C'est un projet pluridisciplinaire, intergénérationnel qui allie les activités langagières, scientifiques, mathématiques, citoyennes qui a pour but de faire évoluer les pratiques, les actions de l'homme sur la nature.

Signatures du directeur ou de la directrice de l'école et de l'IEN de circonscription ou signature du ou de la chef d'établissement.